

6 MANDEL
S.A.S.U. au capital de 1 000 Euros
Siège social : 6 AVENUE GEORGES MANDEL
75116 PARIS
832 562 623 R.C.S. PARIS

Certifié conforme
à l'original
Tahia Paris 8/12/25


PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24/11/2025

L'an 2025,
Le 24 novembre,
A 10 heures,
Au siège social à PARIS,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de la société **6 MANDEL** et en présence de Monsieur Gérard STOERKEL Président,

Monsieur Jean-Christophe STOERKEL propriétaire de la totalité des 500 actions composant le capital social de la société **6 MANDEL**.

A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de Monsieur Gérard STOERKEL démissionnaire,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique prend acte de la démission de Monsieur Gérard STOERKEL de ses fonctions de Président à compter du 24/11/2025 et décide de nommer en qualité de nouveau Président à compter du 24/11/2025 :

Monsieur Jean-Christophe STOERKEL,
demeurant 98 avenue de Kléber 75116 PARIS,
pour une durée illimitée.

Monsieur Jean-Christophe STOERKEL exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Monsieur Jean-Christophe STOERKEL déclare qu'il accepte les fonctions de Président et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.



DEUXIEME DECISION

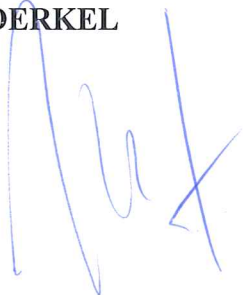
L'Associé unique décide que le Président ne percevra aucune rémunération à ce titre mais il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Gérard STOERKEL



« Signature précédée de la mention manuscrite »

« Bon pour acceptation du mandat de Président »

Bon pour acceptation du mandat de Président

Jean-Christophe STOERKEL

